



REPUBLIQUE DU CAMEROUN : MANŒUVRES DE DESTABILISATION ET DE MUSELLEMENT DES PARTIS POLITIQUES DE L'OPPOSITION PAR LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE : CAS DU PCRN.

Douala-Cameroun : Communiqué de presse REDHAC N°0030/16/052024

Douala le 16 mai 2024 : le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) a été informé de la correspondance du Ministre de l'Administration adressée à Monsieur le Directeur General des élections (ELECTIONS CAMEROON).

Les faits

Le 15 mai 2024, dans une correspondance destinée à Monsieur le Directeur General des élections (ELECTIONS CAMEROON) avec pour objet « mandataire du parti politique dénommé Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale : PCRN », Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale faisait connaitre au destinataire de sa lettre que « le parti politique dénommé Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale (PCRN) a pour Président-Fondateur, Monsieur KONA Robert »

En rappel :

Le 23 novembre 2023, après avoir délivré le récépissé de déclaration, Madame le Sous-Préfet de Kribi 2^e a contre toute attente suspendu la tenue du congrès du PCRN initialement prévu du 15 au 17 décembre 2023 en vue du renouvellement de son comité directeur et de ses organes de bases pour: «des dissensions internes» au parti «susceptibles de troubler l'ordre public».

LE 15 mai 2024, juste quelques heures après la correspondance du Ministre de l'Administration Territoriale, le Préfet du Mfoundi a signifié, dans la correspondance No 00000317/JO6/SP au responsable du PCRN du Mfoundi la non-participation de sa formation politique au défilé du 20 mai 2024 à Yaoundé en ces termes : « ... J'ai l'honneur de vous faire connaître que votre parti ne pourra plus prendre part audit défilé en raison des dissensions dans le parti, susceptibles de perturber l'environnement des festivités... ».

De tout ce qui précède,

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) :

- Prend acte de cette correspondance du Ministre de l'Administration Territoriale teintée d'injonctions à l'endroit du Directeur General d'ELECTIONS CAMEROUN ;
 - Reste très préoccupé par ces manœuvres de Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale aux élans de déstabilisation et de musellement des partis politiques d'opposition en l'occurrence le PCRN ;



S'insurge contre l'intrusion du Ministère de l'Administration Territoriale au sein des partis politiques surtout de l'opposition.

- Condamment avec véhémence la restriction de l'espace civique au Cameroun, le bâillonnement de la presse surtout privée, le musellement des partis politiques de l'opposition comme c'est le cas avec le PCRN ainsi que toute sorte de menaces, intimidations et représailles à l'encontre des Défenseur(e)s des Droits Humains, journalistes, activistes et militants de la démocratie ;
 - Demandent que toutes mesures nécessaires soient prises afin de permettre à tous les partis politiques sans exception de se déployer sur l'ensemble du territoire national en toute quiétude.

Aussi, le REDHAC :

Attire l'attention du Ministre de l'Administration Territoriale des risques de sa correspondance à la veille des festivités marquant la 52^e édition de la fête de l'unité nationale et des échéances électorales futures.

Enfin, le REDHAC recommande au gouvernement camerounais :

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) ;
 - La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) ;
 - Le Pacte International Relatif aux Droits Civils et Politiques (PIDCP) ;
 - La Déclaration des Nations Unies 1998 sur les Défenseurs des Droits Humains ;
 - La Loi No 96-06 du 18 janvier 1996 portant revision de la Constitution
 - La Loi No 90/05 du 19 decembre 1990 relative à la liberté d'association
 - De protéger légalement les Défenseur(e)s des Droits Humains et les journalistes en adoptant la proposition de loi portant : « Promotion et Protection des Défenseur (e)s des Droits Humains » déposée au Sénat depuis novembre 2021.

SUIVEZ-NOUS

Tél. Fixe : Bureau (+237)233 42 64 04
MOB : (+237) 691 23 89 96/ 697 61 81 95
Facebook : RedhacRedhac
Twitter : @RedhacRedhac